



Nombre de conseillers en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 25
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 30

OBJET

Affaire n°2019-009

**CONSTITUTION
D'UN GROUPEMENT
DE COMMANDES PERMANENT
POUR DIVERSES FOURNITURES
ET PRESTATIONS DE SERVICES -
CCAS, CAISSE DES ECOLES ET
COMMUNE DE LE PORT**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 28 janvier 2019 et affichée le 28 janvier 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **12 0 FEV. 2019**

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 5 FEVRIER 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi cinq février, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, M. Romuald Tanguy, M. Jimmy Grondin, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Cala M'Rhéhoury 5^{ème} adjointe (par Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Danila Bègue), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean Paul Babef), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Sabine Le Toullec à 17h07, Mme Mémouna Patel à 17h07, M. Henry Hippolyte à 17h07, Mme Firose Gador à 17h07, M. Patrick Jardinot à 17h07, Mme Valérie Auber à 17h07, M. Sergio Erapa à 17h09.

Départ (s) en cours de séance : M. Sergio Erapa à 17h55, Mme Firose Gador à 17h57, Mme Valérie Auber à 17h57, M. Patrick Jardinot à 17h57.

Absent (s) : Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, M. Daniel Vassinot, M. Patrice Payet, Mme Dalila Mahé.

.....
.....

**CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT
POUR DIVERSES FOURNITURES ET PRESTATIONS DE SERVICES - CCAS,
CAISSE DES ECOLES ET COMMUNE DE LE PORT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 relative aux marchés publics ;

Vu la délibération n°2019-001 du Comité de la Caisse des écoles du 31 janvier 2019 approuvant le projet de ladite convention ;

Vu la délibération n°2019-002 du Conseil d'Administration du CCAS le 31 janvier 2019 approuvant le projet de ladite convention ;

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires Générales » et « Aménagement – Travaux – Environnement » du 24 janvier 2019,

Vu le rapport présenté en séance du 05 février 2019 relatif au projet de groupement de commande permanent pour diverses fournitures et prestations de services pour le CCAS, la Caisse des Ecoles et la commune de Le Port,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le projet de groupement de commande ;

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer la convention de groupement, jointe en annexe ;

Article 3 : d'autoriser le Maire à signer, en tant que coordonnateur du groupement, les marchés publics dans les formes établies par la réglementation.


**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**
Olivier HOARAU